

....., le/06/2023

Les enseignants du collège/lycée

A

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

Madame la Rectrice de l'académie de Lille

Monsieur le DASEN, Directeur Académique des services de l'Education Nationale du Nord

Objet : Rejet du PACTE, pour une véritable augmentation

Motion du collège/lycée

Déposée au CA du

Les enseignants réunis ce jour en heure d'information syndicale ont pris connaissance, avec leurs représentants SNFOLC59, des modalités du Pacte Macron/Ndiaye.

Nous considérons que ce Pacte, en nous mettant à disposition du chef d'établissement pour déroger à nos obligations réglementaires de service, menace directement nos statuts. Nous refusons toute forme de contractualisation de travail avec le chef d'établissement.

Les mesures de prétendue revalorisation ne répondent pas à nos demandes puisque la partie indemnitaire ne compte pas pour la retraite et la partie carrière ne concerne pas tous les personnels et vise simplement à adapter nos carrières à l'allongement que la réforme des retraites leur fait subir.

Nous exigeons l'abandon du Pacte Macron/Ndiaye.

Nous informons dès maintenant la direction de l'établissement et le rectorat de notre refus collectif de participer d'une quelconque manière à ce Pacte. Le candidat-président MACRON avait annoncé une augmentation de 10%, où sont-ils ? Nous ne sommes pas dupes, la véritable augmentation, c'est la surcharge de travail et le temps en plus passé dans l'établissement.

Nous demandons le retrait de la réforme des retraites et une augmentation de 25 % du point d'indice.